

Réception par le préfet : 29/09/2023 Affichage : 02/10/2023	ENGAGEMENT	Critères	Indicateur	Cible
A. Développer une infrastructure bas carbone et valoriser les pratiques vertueuses en matière de réalisation et d'entretien (chantiers bas carbone)		➤ Augmenter l'usage des enrobés tièdes, semi-tièdes et à froid	- % enrobés froids à tièdes	30% à 5 ans
		➤ Augmenter la part des enrobés recyclés	- % agrégats recyclés	25% à 5 ans
		➤ Intégrer des matériaux externes au chantier	- % réemploi externe BTP+recyclage+tonnage déchets externes autres filières	constat sur 5 ans
		➤ Assurer un bilan environnemental des chantiers de renouvellement de couches de roulement (enrobés, enduits, ECF)	- Bilan environnemental des marchés d'enduits et enrobés	constat sur 5 ans
		➤ Consolider le critère environnemental dans les marchés	- bilan marchés avec critères environnementaux	constat sur 5 ans
		➤ Améliorer les pratiques d'exploitation routière et d'entretien routier	- suivi des pratiques d'entretien et d'exploitation	constat sur 5 ans
B. Adapter les interventions sur les infrastructures en fonction de leur environnement		➤ gestion patrimoniale du réseau routier et des ouvrages qui le constituent	- état du réseau routier	favoriser l'entretien préventif et la politique par réseau
		➤ réflexion sur la mutualisation des marchés notamment en matière d'entretien préventif sera engagée sur la période des cinq ans.	- marchés publics	stratégie de gestion des marchés mutualisables
C. Adapter les infrastructures au changement climatique		➤ choix des matériaux	- nombre de chantiers intégrant ces critères constat sur 5 ans	
		➤ désimperméabilisation des sols		
		➤ Favoriser la plantation de haies		
		➤ Favoriser les partenariats (agricole...)		
D. Préparer les infrastructures aux nouveaux usages et concevoir des infrastructures adaptables aux diverses formes de mobilité dans le respect de la diversité des usages		➤ Développer l'usage de nouvelles mobilités	- favoriser l'implantation de points de recharges : bornes électriques, biogaz ou hydrogène - favoriser l'intégration des modes actifs et partagés	constat sur 5 ans
E. Partager les pratiques, mutualiser les expérimentations et se forger une culture commune		➤ Participer au développement de la recherche et à la diffusion de l'innovation	- nombre de chantiers intégrant une innovation	constat sur 5 ans
F. Améliorer les conditions d'acceptabilité des infrastructures par les citoyens et amélioration de la sécurité routière		➤ Améliorer la sécurité routière, la sécurité des usagers et des riverains	- % de chantiers routiers réalisés en routes fermées	constat sur 5 ans